

mazars

Le Forum
5 avenue de Verdun
26011 Valence



commissariat aux comptes

82 rue de la Petite Eau
73290 La Motte Servolex

GERARD PERRIER INDUSTRIE

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée générale mixte du 2 juin 2022

Résolution n°17

GERARD PERRIER INDUSTRIE

Société anonyme

RCS LYON B 349 315 143

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée générale mixte du 2 juin 2022

Résolution n°17

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Directoire vous propose de lui déléguer, pour une durée de 18 mois, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

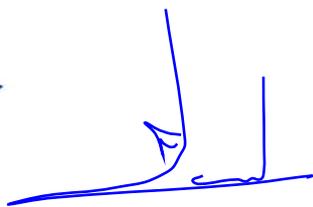
Fait à Valence et La Motte Servolex, le 12 mai 2022.

Les Commissaires aux comptes.

Mazars & Sefco



Matthieu VERNET



Frédéric MAUREL

SR Audit



Nicolas PICARD